
Nombre de membres**en exercice:** 11**Séance du 03 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le trois mars l'assemblée régulièrement convoquée le 03 mars 2023 à 18h15, s'est réunie sous la présidence de Geneviève MARQUET.

Présents : 10**Sont présents:** Geneviève MARQUET, Alexandre POUJOLS, Bertrand FRAYSSE, Elsa CORNARO DE CURTON, Nadine ARNAL, Sylvie BARTHEL, Michel CALMEJANE, Nathalie GOUJOU, Christophe PERROT, Eric PRUCHON**Votants:** 11**Représentés:** Danielle BOUYSSOU par Geneviève MARQUET**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Elsa CORNARO DE CURTON

Mr Michel Calmejane est arrivé à 19h05.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 10 février, celui ci est adopté, à l'unanimité par les membres du conseil.

Adressage :

Madame le Maire informe le conseil que Elsa Cornaro de Curton, Nadine Arnal, Maryse Broussal et elle même ont travaillé sur ce projet le 21 février dernier. Elsa Cornaro de Curton expose les différents noms de voies créés ainsi que la numérotation des habitations. Le fichier a été transmis à La Poste qui devra rentrer ces données dans la base locale.

Commission Eau :

Madame le Maire rappelle le courrier en date du 16 janvier dernier reçu du Syndicat Célé Lot Médián relatant le projet des travaux nécessaires à la renaturation écologique du site de Carrègue avec notamment la destruction du seuil. Ce programme s'effectuerait en 2 tranches : la 1ère tranche serait prise en charge par le Syndicat et l'intercommunalité dans le cadre de la compétence Gemapi (arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général reçu ce jour). La commune participera financièrement au déplacement du poteau électrique qui alimente la station de pompage. Pour la seconde tranche, des financements sont encore recherchés.

Madame le Maire donne lecture d'un projet de réponse au dit courrier. Celui ci va être complété.

Elle signale que lors de la dernière analyse de l'eau il y avait trop de nitrates et elle mentionne l'achat d'une paire de cuissardes afin de faciliter le travail des responsables du service lors de la mise en place de la pompe.

Commission Voirie :

-Madame le Maire informe que la parcelle donnée par la famille Boudou à La Darse a été nettoyée, et que Michel Arnal a effectué, comme convenu, un drain devant le mur qu'il a construit.

-Le miroir commandé devra être testé sur les 2 croisements (Le Tour et La Volte). Le conseil s'inquiète de la grandeur de celui ci et du côté inesthétique.

Commission Bâtiments Communaux :

-Le bureau Véritas doit faire une visite de contrôle le 6 mars pour vérifier les installations électriques des bâtiments communaux ainsi que de la halle (panneaux photovoltaïques).

-L'entreprise Brouillet devrait intervenir prochainement à l'église pour procéder au changement du joug supportant la grosse cloche.

-Concernant le changement de la baie vitrée de la halle, deux devis ont été sollicités, cette dépense pourra être prise en charge par l'assurance.

-Lundi 13 mars aura lieu la vérification du système d'assainissement du bâtiment de la mairie ainsi que des parcelles ajoutées dans le cadre du PLUI afin de connaître leur compatibilité.

Commission Environnement Culture et Tourisme :

- La journée de nettoyage aura lieu le samedi 15 avril.
- Le marche de pays sera reconduit le samedi 5 août.

Christophe Perrot et Geneviève Marquet exposent le projet du site Internet de la commune du Trioulou réalisé en collaboration avec ALTAPROD. Le choix du logo a été décidé lors de cette réunion.

La prochaine réunion de travail pour l'avancement du site est programmée le mercredi 15 mars à 18h30 à la mairie.

Autres :

-Le 20 mars est organisée à Maurs une réunion publique sur le PLUI pour les communes du Pays de Maurs.

- Maryse Broussal assistera à la réunion d'information sur l'évolution du service déchets le vendredi 17 mars à Maurs.

La séance est levée à 20h15.